



Indivision de l'appartement que nous avons en commun

Par **marie34200**, le **20/02/2009** à **10:59**

je suis divorcée depuis 13 ans nous sommes en indivision pour l'appartement que j'occupe, j'ai eu la jouissance de l'appartement et mon ex mari jouissance du garage. Situation nouvelle se présente il veut que l'on vende bien entendu je suis d'accord mais il exige avec menace que je lui paie un loyer de 400 euros, j'ai une minuscule retraite de 800 euros, mes questions sont les suivantes :
- en a t'il le droit d'exiger que je lui paie un loyer le temps que l'appartement se vende ?
- a t'il le droit de me mettre à la porte en attendant que l'appartement se vende ?
Merci d'avance il exige avec menace que je lui signe un papier stipulant que je suis d'accord pour la vente je n'en vois pas l'intérêt car je lui ai dit nous allons en agence immobilière ensemble pour vendre l'appartement.
Merci d'avance j'ai pris rendez vous chez un conseiller juridique mais le rendez vous est pour le mois d'avril j'ai besoin de vos lumières merci encore